

ASSEMBLÉE
NATIONALE

Jean-Paul LECOQ

Député de Seine-Maritime

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Mme Agnès BUZYN

Ministre des Solidarités et de la Santé

14 avenue Duquesne

75350 PARIS

Le Havre, le 15 janvier 2019.

Objet : Urgences hospitalières du Havre en état d'urgence

Madame la Ministre,

Une fois encore, la direction d'un hôpital est mise en cause, à Paris, par la famille d'une défunte ayant dû attendre des heures aux urgences une prise en charge, qui n'est jamais venue. Le manque de moyens affectés au bon fonctionnement de ce service étant visiblement pointé par l'enquête diligentée.

C'est dans ce contexte inquiétant que l'équipe des urgences hospitalières du Groupe Hospitalier du Havre, compétent sur un bassin de vie de 452.000 habitants, m'alerte de nouveau hier soir sur leur situation.

Une situation que je connais bien pour avoir notamment visité ce service une nuit en début d'année en compagnie de la direction du groupement hospitalier.

Or, malgré mes nombreuses démarches, dont celle effectuée directement lors d'un entretien avec le Premier Ministre le 20 février à Matignon, malgré également les nombreux échanges entre les agents et cadres de ce service avec leur direction et l'Agence Régionale de Santé, je constate amèrement que cette situation n'a pas évoluée, elle s'est encore dégradée, faisant craindre le pire à tout moment.

Ce service était à l'origine dimensionné pour prendre en charge 80 passages par jour alors qu'il doit en traiter 130 à 140 hebdomadaires depuis des mois, avec des pics de fréquentation approchant les 180 passages, soit environ 15.000 prises en charge annuelles au-dessus des prévisions sur lesquelles sont basés les moyens affectés.

L'hiver ne fait que commencer et déjà les passages journaliers atteignent un très haut niveau totalement disproportionné au regard du nombre d'agents disponibles.

Depuis 2010, les effectifs n'ont pas été renforcés et le recours à du personnel précaire embauché sous contrats de courte durée (deux mois en général) ne change rien à l'affaire puisque l'affectation dans ce service exige une formation minimale d'un mois. Bien au contraire, ces mouvements incessants, nécessitant l'accompagnement des agents permanents, constituent une source supplémentaire de tension et de découragement.

Les conditions d'attente et donc les tensions en résultant, le manque de lits d'hospitalisation (difficilement admissible puisque 90 lits ont été fermés ces dernières années) et des locaux inadéquats ne font qu'aggraver cette situation mettant en péril les patients comme les agents.

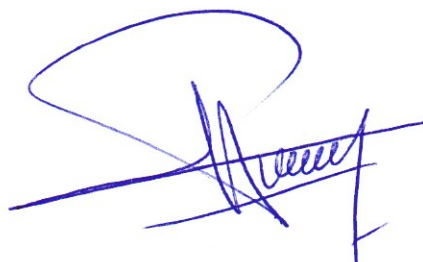
Cette situation est indigne.

Cela fait des années qu'elle est connue et que tous les signaux sont au rouge. Cela fait des années que se multiplient les alertes, démarches et mobilisations pour remédier à ces problèmes. Et pas de réaction. Pas de décision. Pas de moyens supplémentaires et adaptés aux enjeux sanitaires.

Par conséquent, je vous demande solennellement, Madame la Ministre, d'agir à votre niveau afin que ce service soit doté enfin des moyens supplémentaires que requièrent les besoins sanitaires sur notre bassin de vie.

Madame la Préfète de Région et Madame la Directrice de l'Agence Régionale de Santé, que j'ai immédiatement saisi ce matin, comme la direction du Groupe Hospitalier du Havre, semblant visiblement confrontés à un manque de moyens budgétaires, vous comprendrez que cette réponse n'est pas acceptable, et qu'elle soit inaudible pour les personnels comme pour les usagers puisque nous parlons ici d'urgences hospitalières.

Comptant sur votre réaction et votre mobilisation, je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de toute ma considération.



Jean-Paul LECOQ